

La société anonyme des brasseries du Cameroun (Sabc) dans un communiqué exprime sa douleur et sa compassion ainsi que ses sincères condoléances à la famille de la défunte mais est-ce suffisant ?

Face à l'indignation et la consternation de la disparition subite de la petite Pierrette Meka Mbani 15 ans, élève en 2ème année de gestion au lycée technique de la même ville, la famille n'a eu d'autre choix que de saisir la Police Judiciaire (PJ) d'Ebolowa pour qu' une enquête soit ouverte et que justice soit rendue .

En effet, devant les faits flagrants d'absence de poteaux de soutènement, la présence de fers à béton inappropriés et surtout le non respect des normes en ce qui concerne les constructions en zone marécageuse, les responsabilités devraient rapidement être établies.

Aussi, la famille quoi que encore sous le choc, s'est rendue à la Police Judiciaire d'Ebolowa le matin du jeudi, 6 mai 2021 pour déposer une plainte contre la puissante société brassicole pour « homicide involontaire » selon une proche rencontrée devant l'hôtel de police.

Comme il fallait s'y attendre, un communiqué signé de la direction générale est tombé 48 heures plus tard antidaté du 05 mai 2021 et qui dit en filigrane : « nous soutiendrons la famille du défunt dans cette épreuve ».



Groupe SABC

Ebolowa, 05 Mai 2021

COMMUNIQUE

ACCIDENT MORTEL A EBOLOWA

Un des murs du Centre de distribution du groupe SABC à Ebolowa s'est écroulé ce matin aux environs de 7 heures, occasionnant dans sa chute le décès d'un élève qui se rendait à l'école.

Le Directeur Général du Groupe SABC exprime sa douleur et sa compassion face à cet accident malheureux et adresse les sincères condoléances du Comité de direction de l'entreprise à la famille du défunt que nous soutiendrons dans cette épreuve

Notre direction sécurité est déjà mobilisée pour analyser, en relation avec les autorités compétentes locales, les circonstances qui ont conduit à cet accident tragique que nous déplorons.

La Direction Générale

Reste maintenant au conseil de la famille endeuillée et à l'armée des avocats des brasseries de

s'entendre sur le montant du préjudice subit.

En outre, il reste à détruire l'autre pan du mûr encore debout et qui peut s'écrouler d'une minute à l'autre, mais qui m'inquiète personne, même pas les autorités de la ville qui n'ont pas fermé cette scène de crime ou veiller à la conformité des travaux au moment de la construction de cette clôture d'enceinte.

La conclusion c'est que nos vies ne valent vraiment pas grand chose devant l'appétit vorace d'argent des uns et des autres, prêt à tout pour défendre leur part de marché, leur poste et surtout leur confort